

grain gourd, humide, chauffé et en mauvaise condition, provenant de la moisson d'automne?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): Il n'y a pas de plans en ce qui concerne l'immédiat. Bien entendu, il faut d'abord que le contingent unitaire soit livré; nous étudierons ensuite la situation avant de faire des plans au sujet des surlivraisons.

M. Broadbent: Une question complémentaire. Le ministre aurait-il l'obligeance de consulter la Commission canadienne du blé pour savoir si l'on fera comme les années où la moisson s'est effectuée dans des conditions identiques et si l'on permettra des livraisons excédentaires aux endroits où le grain est dans le plus mauvais état?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Ce sont là des instances ou des recommandations.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DEMANDE DE PERMISSION D'UN JUGE DU YUKON

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Lui-même ou son ministère ont-ils reçu de l'honorable L. Peterson, ministre du Travail et procureur général de Colombie-Britannique, une demande écrite de permission pour le juge Parker, nommé président de la Commission de médiation et, dans l'affirmative, quelle décision a été prise?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'impression que la question a déjà été posée, bien que je puisse me tromper.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour mettre en doute la mémoire de Votre Honneur. Je ne crois pas que la question posée par le député de Kootenay ait reçu une réponse, et comme le ministre semble prêt à y répondre, je me demande si Votre Honneur ne reviserait pas sa décision?

M. l'Orateur: C'est déjà fait.

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): En effet, monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice a reçu le 29 mai une lettre du procureur général de la Colombie-Britannique, dans laquelle il demandait un congé pour le juge du territoire du Yukon, Son Honneur le juge Parker, afin qu'il puisse présider la commission de médiation de la Colombie-Britannique. Le gouvernement a examiné la question et, le 21 août, j'ai écrit à M. Peterson, procureur général de la Colombie-Britannique, pour l'informer que nous ne

pouvions recommander un congé pour une période de sept ans dans les circonstances invoquées par M. Peterson. J'ai également indiqué au procureur général de la Colombie-Britannique qu'à notre avis, certaines dispositions de la loi sur les juges étaient incompatibles avec l'attribution au juge Parker de la présidence de la commission de médiation selon les termes de cette permission et pour une période de sept ans.

[Français]

QUESTIONS POSÉES AU CABINET

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire à la Chambre si le chef de l'opposition a déposé une feuille de présence à l'usage des membres de son «ghost cabinet»?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Dans un discours prononcé le 1^{er} octobre 1968, aux réunions annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, l'honorable ministre mentionne, au deuxième paragraphe:

Nous essayons de formuler et de rechercher un ensemble de programmes économiques qui libéreront des ressources. Nous examinons de près notre système fiscal et les priorités...

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député doit poser une question et non faire un discours.

M. Matte: Voilà ma question, monsieur l'Orateur: l'honorable ministre a-t-il examiné la possibilité de réformer notre système monétaire?

[Traduction]

LE NORD CANADIEN

LE RENVOI AU COMITÉ DU RAPPORT SUR L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Je la pose en l'absence du chef de l'opposition qui voyage dans le pays, afin de se rendre compte à quel point la société juste se porte mal.

Le premier ministre déférera-t-il sous peu au comité approprié, soit le comité de la jus-